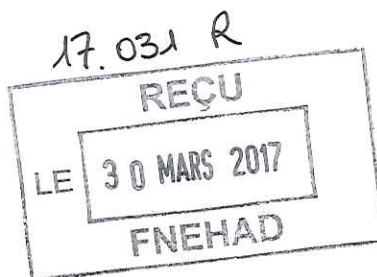


L'Union Populaire Républicaine
Bureau de campagne
12, avenue de Wagram
75008 Paris



A l'intention de
Madame Elisabeth HUBERT
Présidente de la FNEHAD

Le 27 mars 2017,

Madame la Présidente,

Nous avons bien pris connaissance de votre missive et nous vous en remercions.

Vos questions sont légitimes, mais il convient de rappeler que les sujets sur lesquels vous nous interpellez sont des considérations législatives et non pas présidentielles : le seul Président ne peut pas agir sur la loi, il doit également compter sur une majorité à l'Assemblée Nationale pour que de telles lois soient proposées, promulguées, ou même rappelées.

Nos candidats aux élections législatives veilleront à faire avancer dans le débat public ces sujets afin que les français puissent en conscience, désigner les législateurs qui feront en sorte des propositions comme celles que vous défendez soient débattues.

Cependant, nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer quelques-unes de nos positions sur ces sujets qui vous préoccupent à juste titre.

L'Union Populaire Républicaine et M. François ASSELINEAU constatent, depuis dix ans que ce mouvement existe, le délitement accéléré des Services publics et en particulier médicaux ; ils l'expliquent notamment par notre appartenance à l'Union européenne qui, du fait de l'article 106 du traité de Rome, condamne ces Services publics au bénéfice des intérêts privés, et empêchent les gouvernements successifs de mettre en place des politique d'amélioration de ces Services, d'une meilleure reconnaissance du travail accompli, et donc l'entrain des jeunes générations à rejoindre ces corps de métier.

Nous inscrivons dans la Constitution le caractère essentiel et démocratique de l'Assurance maladie, qui assurera la prise en charge des soins à 100%, y compris des soins dentaires et oculaires.

Nous pourrons, bien entendu, axer des efforts de communication et de réalisation pour permettre une meilleure prise en charge de l'hospitalisation à domicile, en particulier pour les maladies de longue durée et/ou ne nécessitant pas une surveillance médicale de tous les instants.

C'est entre autres pour cette raison que M. François ASSELINEAU s'est engagé, dès son arrivée aux fonctions, à sortir la France de l'Union européenne et à dénoncer les traités européens qui condamnent la France et ses Services publics, garants du principe d'Egalité entre les français.

Nous instaurerons par ailleurs le référendum d'initiative populaire : sous couvert de la validation de la constitutionnalité de la question posée, si cinq cent mille citoyens déposent leur signature en mairie, cette question sera posée comme référendum à l'ensemble de la population. Fort de votre réseau, vous seriez un acteur privilégié pour faire connaître vos points de vue à l'ensemble des français, qui pourront accepter ou refuser vos propositions qui sont, encore une fois, légitimes à être débattues dans l'espace démocratique.

Dans le cadre de cette élection présidentielle, nous vous invitons chaleureusement à découvrir notre programme et nos analyses sur notre site internet www.upr.fr

Salutations républicaines,

Jean-Baptiste Baron
Service Courrier de Campagne